



**R15**



**DUREE : 1 jour – 7 heures**



**DATE : 8 novembre 2021**



**LIEU : Aix en Provence ou à distance**

### CIBLE

Service réglementaire, R&D, marketing

### PRE-REQUIS

Aucun

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Positionnement** : Entretien téléphonique, Questionnaire d'évaluation des attentes, Questionnaire d'évaluation de niveau
- **Organisation pédagogique** : Présentiel ou télé-présentiel inter-entreprises, en continu
- **Moyens Pédagogiques** : Tutoriel remis avant la formation, présentation PowerPoint, Livret pédagogique, études de cas
- **Moyens Techniques** : Vidéo projecteur - Tableaux blancs – Logiciel Go to Webinar
- **Suivi d'exécution** : Feuille de présence par demi-journée
- **Résultats** : Quizz en début et fin de formation + enquête satisfaction. Remise d'une attestation de fin de formation
- **Référent handicap** : Saloua SALHI  
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

### TARIFS

Adhérent Cosmed : 500€TTC/jour

personnes supp. 420€ TTC/jour

Non Adhérent : 625€ TTC/jour

## Focus produits spécifiques

# CONCEVOIR SES PRODUITS POUR DES CIBLES SENSIBLES : de la formulation, à la communication, à la mise sur le marché

## OBJECTIFS

- Apprendre/revoir le cadre réglementaire autour des revendications sécuritaires des produits cosmétiques.
- Quels sont les différents types de cibles possibles pour les produits cosmétiques ? Quels sont ceux qui sont borderline ? pourquoi ?
- Comment formuler un produit pour une cible spécifique en tenant compte de l'enjeu réglementaire, de la formulation, et de la sécurité du consommateur ?
- Quels sont les tests cliniques appropriés pour une cible spécifique ?

## PROGRAMME (9h/17h)

- 1- **Revue des positionnements des produits finis / cible**
- 2- **Rappel sur la structure de la peau saine**
- 3- **Revue des différents types de peaux**
- 4- **Revue des différents types de cibles :**
  - Bébé : définition, cadre réglementaire, obligations
  - Enfants : définition, cadre réglementaire, obligations,
  - Femme enceinte et allaitante : définition, cadre réglementaire, obligations
  - Autres : adolescents, milieu gériatrique
- 5- **Revue réglementaire des allégations sécuritaires (Document technique, ARPP, règlement cosmétique)**
- 6- **Formulation**
  - Conservation (revue des différents conservateurs / spécifications microbiologiques et challenge test par catégories de produits)
  - Produits moussants (revue des tensio-actifs)
  - Parfums
  - Agents « doux » et autres
- 7- **Tests cliniques**
  - Produits bébés, enfants,
  - Produits Hypoallergéniques,
  - Produits Haute Tolérance
  - Autres
- 8- **Autres :**
  - Impuretés de la formule
  - Impuretés des packagings
  - Suivi cosmétovigilance et revues dermatologiques périodiques

### Intervenant

**Adeline NALIN**

Pharmacien et toxicologue EUROTOX, 10 ans d'expérience dans l'industrie cosmétique en tant qu'évaluateur de la sécurité MP et PF